

CHALLENGE AVENIR 2026

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le Challenge Avenir se tiendra cette année – comme lors de la précédente édition – en deux phases : une étape départementale dont l'organisation est confiée aux Comités départementaux, puis une finale régionale qui se tiendra sur chacun des anciens territoires de la Ligue du Grand Est.

† PARTICIPATION

Ce Challenge Avenir concerne trois catégories : les U12 (Poussines/Poussins), les U14 (Benjamines/Benjamins) et les U16 (Minimes Filles/Garçons). Chaque club pourra présenter autant d'équipes – même incomplètes -qu'il le souhaitera lors du tour départemental. Dans le cas des clubs à regroupement, seuls pourront participer les clubs associés.

Date limite d'organisation : 1^{er} octobre 2026.

Pour les finales régionales, chaque Comité qualifiera les 5 meilleures équipes du tour départemental qui se retrouveront sur l'un des trois sites déterminés par la CSO en relation avec la CRJ.

Elles se dérouleront dans la seconde quinzaine d'octobre 2026.

† COMPOSITION DES ÉQUIPES

Une équipe doit se composer de 12 athlètes : 2 poussines et 2 poussins, 2 benjamines et 2 benjamins, 2 minimes filles et 2 minimes garçons.

† ÉPREUVES ET RÈGLEMENT

Le programme comprendra les épreuves ci-dessous :

- Courses : 50m (U12 et U14), 80m (U16), 1000m
- Relais
- Marche : 1000m (U12), 2000m (U14), 3000m (U16)
- Sauts : Hauteur, Longueur
- Lancers : Vortex (U12), Javelot (U14 et U16)

Chaque athlète devra disputer un triathlon composé d'une course (ou épreuve de marche), un saut et un lancer.

Les équipes de relais seront composées de 6 athlètes : 1 U12 F, 1 U12 M, 1 U14 F, 1 U14 M, 1 U16 F, 1 U16f. Les U12 et U14 courront 50m, les U16 courront 100m.

Le classement se fera par addition des points obtenus selon le barème de cotation fédéral. Pour le relais, on utilisera la table de cotation hongroise sur 400m féminin x 2.

† ENGAGEMENTS

Les compositions d'équipe devront être envoyées aux CDA respectifs avant le jeudi 12h00 précédant le Challenge Avenir (tour départemental) et à la Ligue (tour régional) avant le jeudi 12h00 pour les trois finales. Aucune inscription ne sera acceptée sur place.

Les éventuelles modifications d'équipe doivent être déposées au plus tard une demi-heure avant le début de la compétition.

† JURY

Chaque club devra 1 officiel par tranche entamée de 5 athlètes. Les clubs ne respectant pas le nombre de juge se verront infliger une pénalité de 50 points par juge manquant.

† RÉCOMPENSES

- Tour départemental : dotation en matériel de lancer (vortex et javelots) aux 3 premières équipes de chaque Comité
- Tour régional : primes de 1000€ - 700€ - 600€ - 500€ - 400€ - 300€ aux 6 premières équipes de chaque finale.